



www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°433 du 27 juillet au 2 août 2023

ADEMA - PASJ

LA VIE SANS PRÉSIDENT

BANQUES

LA GRÈVE SUSPENDUE

BASKETBALL FÉMININ

UNE MACHINE À RÉUSSITE

ASSIMI GOÏTA

UN AIR DE PRÉCAMPAGNE

Multiplication des déplacements, annonce de projets à long terme, discours de plus en plus politiques, le Colonel Assimi Goïta semble être finalement dans la dynamique de s'installer dans la durée.

GRATUIT
Ne peut être vendu

CANAL+

FESTIVAL TOMBOLA

TENTEZ DE GAGNER
1 MOTO
TOUS LES JOURS

TOUTES LES CHAÎNES
CANAL+ OFFERTES PENDANT
30 JOURS
POUR TOUT REABONNEMENT
+ 2000 FCFA SEULEMENT



Offre valable du 03/07/2023 au 03/08/2023 pour tout réabonnement à votre formule. Pour 2000 francs de plus, bénéficiez des chaînes CANAL+ offertes pendant 30 jours. Si vous disposez déjà des chaînes CANAL+, bénéficiez de la formule supérieure pendant 30 jours. Participation à la tombola pour tout réabonnement, une moto à gagner chaque jour, supervisée par un huissier de justice. Voir conditions de l'offre auprès de votre distributeur agréé.

N°433 du 27 juillet au 2 août 2023

ÉDITO

Assumer ses choix

Dans la vie, nous avons tous des choix à faire. Et ceux que nous faisons impactent beaucoup de gens. Dans une certaine position, au plus haut sommet de l'État, ils impactent la vie, le quotidien de millions de personnes. Le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta est à Saint-Pétersbourg pour le 2ème Sommet Russie-Afrique. Depuis deux ans qu'il préside le pays, c'est le premier déplacement à l'étranger du Colonel Goïta. Selon la Présidence, au-delà de la participation au sommet, ce déplacement s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale entre la Russie et le Mali. Cette coopération a pris un nouvel élan depuis le second coup d'État de mai 2021. Nul doute que la présence du chef de l'État à ce sommet sera scrutée, interprétée, par les chancelleries occidentales, notamment après des votes à l'ONU sur l'Ukraine où le Mali, après s'être longtemps abstenu, a voté contre une résolution condamnant la Russie en février 2023. Les choix, ils s'assument et les autorités semblent assumer le leur de se rapprocher de la Russie. Mais les choix ont aussi des conséquences qui entraînent souvent des ruptures avec des partenaires historiques, ou des relations plus froides. Dans la guerre d'usure que se livrent l'Occident et la Russie, exacerbée par le conflit russo-ukrainien, flotter au milieu ne semble convenir à aucun des deux blocs. Dans la balance qui est présentée doivent peser les considérations sécuritaires, économiques ou encore sociales. Dans le choix des plus hautes autorités, la première semble prendre le pas sur le reste, même s'il est vrai que nombre de Maliens ont comme préoccupation première la sécurité. Ce serait un euphémisme que de dire qu'elle est un tout. À ce propos, concernant le volet sécuritaire, certains choix n'ont pas encore été assumés publiquement. Certaines révélations de nos partenaires russes ayant quelque peu grippé la version jusqu'alors avancée.

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA

LE CHIFFRE

2 994 milliards

C'est le montant en Francs CFA des dépenses dans la loi de finances rectificative du budget de l'Etat 2023. Dans la loi de finances initiale, elles étaient de 2 895 milliards 903 millions de Franc CFA.

ILS ONT DIT...

« Les sanctions contre nos vaillants officiers, Colonel Sadio CAMARA, Ministre de la défense, Général Alou Boï DIARRA, Colonel Adama BAGAYOKO, n'ont d'autres objectifs que de divertir le peuple malien. Rien ne nous détournera du chantier de la refondation du Mali ». Choguel Kokalla Maïga, Premier ministre du Mali, 25 juillet 2023.

« Avant le mois de juin, tous les déplacements d'Ousmane Sonko se sont soldés par des casses, des pillages et des morts. Aujourd'hui il n'y a plus d'appels à l'insurrection. Il n'y a pas de risque de troubles à l'ordre public. C'est juste une mesure de prévention, une mesure administrative qui a été levée parce que le risque ne se pose pas ». Abdou Karim Fofana, porte-parole du gouvernement sé-négalaïs, 24 juillet 2023.

RENDEZ-VOUS

27-28 juillet 2023 :
Sommet Russie-Afrique – Saint Pétersbourg

28 juillet 2023 :
Concert Soumaïla Kanouté – Club Makodja - Bamako

29 juillet 2023 :
France vs Brésil - Coupe du monde féminine

30 juillet 2023 :
Manchester City vs Atlético Madrid – match amical

UN JOUR, UNE DATE

26 juillet 1833 : la Chambre des Communes vote une loi pour l'abolition progressive de l'esclavage dans toutes les colonies britanniques. Elle marque l'abolition de l'esclavage en Angleterre.



Le nageur tunisien Ayoub Hafnaoui a remporté mercredi son premier titre de champion du monde sur 800 mètres lors des championnats du monde de Fukuoka au Japon. Il confirme les espoirs placés en lui après sa médaille d'or olympique au Japon en 2021.



Le ministre de la Défense Sadio Camara et deux autres responsables de l'armée malienne ont été sanctionnés mardi par les Etats-Unis pour leur rôle présumé dans le déploiement de Wagner au Mali.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



L'ancien président de la République, Alpha Oumar Konaré qui n'était plus apparu en public depuis plusieurs années s'est rendu aux obsèques du président de l'ADEMA, Mariam Diarra le 24 juillet 2023.

LE COLONEL ASSIMI GOÏTA PARTI POUR RESTER À KOULOUBA ?

Multiplication des déplacements, annonces de projets à long terme, discours de plus en plus politiques ... Le Colonel Assimi Goïta prend peu à peu la stature d'un Président qui veut rester au pouvoir. Alors que la nouvelle Constitution qu'il a promulguée le 22 juillet dernier lui confère désormais, selon des observateurs, la légitimité juridique de se présenter comme candidat à l'élection présidentielle de février 2024, certains l'estiment déjà en campagne pour briguer la législature suprême.

ALY ASMANE ASCOFARÉ

L'officier inconnu qu'était Assimi Goïta pensait-il, alors qu'il commandait le Bataillon autonome des forces spéciales et des centres d'aguerrissement (BAFS-CA), en 2020, qu'il présiderait sous les acclamations trois ans plus tard la destinée de tout un pays ? Le destin a bien souri au Colonel de 40 ans et tout semble indiquer qu'il entend œuvrer pour que cela perdure. Ségou le 13 juin, Kayes le 23 juillet : le Président de la Transition s'est offert plusieurs bains de foule ces deux derniers mois. Et le très discret des premières heures de la Transition ne semble pas s'en plaindre. Le 16 juin dernier, alors que sa venue n'était pas prévue au Stade du 26 mars, où s'étaient massées des milliers de personnes à l'occasion de la fermeture de la campagne référendaire, il s'y est rendu aux tout derniers instants à la demande de la foule euphorique. Partout, celui que l'on qualifiait de « taiseux » tient désormais des discours-programmes aux allures de pré-campagne. Dans le dernier, prononcé dans un stade Abdoulaye Makoro Sissoko de Kayes plein à craquer, le Colonel Assimi Goïta a fait l'annonce de projets ambitieux qui concernent plusieurs secteurs d'activité. Ainsi, redoutée au début de la Transition par certains, la candidature du Colonel Assimi Goïta n'est plus un débat de l'ombre. Depuis un certain temps, plusieurs mouvements et associations tentent de mettre en lumière ses actions. Il s'agit, entre autres, du Collectif 5 ans ou plus, de An Bi Ko ou encore

de la Forsat Civile. La même campagne est portée par certains chroniqueurs et par des membres du Conseil national de transition (CNT). « Avec la nouvelle Constitution, la Charte de la Transition est désormais mise de côté. En tout cas, nous sommes favorables à sa candidature », fait savoir Aboubacar Sidick Fomba, membre du CNT. Même s'il n'a jamais acquiescé officiellement à la demande de ces mouvements, qui souhaitent le voir continuer à la tête de l'État, il ne les a cependant pas désavoués. Ce qui suscite le débat sur l'éventualité de la candidature du Colonel Assimi Goïta à l'élection présidentielle de février 2024.

Pour un Président qui doit rendre le pouvoir, selon le calendrier de la Transition, en février 2024, Assimi Goïta se lance dans des projets de longue durée qui laissent entrevoir une envie du Colonel de poursuivre son travail à la tête du Mali.

les Présidents sortants parviennent à mener campagne avant les autres candidats. C'est un fait et ceux qui pensent qu'Assimi Goïta serait déjà dans une sorte de campagne n'ont pas totalement tort. C'est une hypothèse plausible, même si, de mon point de vue, il faut attendre qu'il le dise ouvertement pour en juger les conséquences et les enjeux », analyse le politologue Ballan Diakité.



Le Colonel Assimi Goïta lors de sa visite à Kayes le 23 juillet 2023.

Les raisons objectives La trajectoire sous la Transition du Colonel Goïta, en elle-même, est telle que rien ne semble plus étonnant venant de lui, tant il s'affirme de jour en jour. De vice-président chargé des questions de Défense et de sécurité, il s'est retrouvé Pré-

cisions de faire partir la force Barkhane, de quitter le G5 Sahel ou encore la demande récente du départ de la MINUSMA, malgré l'avis défavorable de la communauté internationale. « Nous ne souhaitons pas le voir quitter le pouvoir tant qu'il a la possibilité d'y rester.

REPÈRES

7 juin 2021 :
investiture du Colonel Assimi Goïta comme président de la transition.

13 juin 2023 :
déplacement du président de la transition à Ségou

23 juillet 2023 :
visite à Kayes

4 février 2024 :
1^{er} tour de l'élection présidentielle

Après les grandes décisions qu'il a prises au nom du pays, il doit continuer le travail pour maintenir la barque à flot », désire un de ses soutiens. Pour un Président qui doit rendre le pouvoir, selon le calendrier de la Transition, en février 2024, Assimi Goïta se lance dans des projets de longue durée qui laissent entrevoir une envie du Colonel de poursuivre son travail à la tête du Mali. À Kayes, au milieu

d'affiches « Assimi 2024 », il a promis, entre autres, la relance de l'économie, avec des investissements importants dans plusieurs chantiers de développement, notamment dans le secteur du coton, l'industrie manufacturière, les mines, la santé, les transports et les routes. 4 000 logements sociaux, un hôpital, un nouveau stade, une dizaine de lycées, deux usines de transformation de coton, une

usine de raffinerie d'or... Des annonces qui, selon certains observateurs, nécessitent un double quinquennat pour leur mise en œuvre.

« Tout candidat aux fonctions de Président de la République doit être de nationalité malienne d'origine et ne posséder aucune autre nationalité à la date de dépôt de la candidature. Il doit jouir de tous ses droits civils et politiques, être de bonne moralité et de grande probité. Il doit être âgé de 35 ans au moins et de 75 ans au plus à la date de dépôt de la candidature et être apte à exercer la fonction ». Ces dispositions de l'article 46 de la Loi fondamentale lui confèrent désormais la légitimité de se présenter à la future élection présidentielle. Mais il doit aussi pour cela, selon la loi électorale, démissionner de l'armée quatre mois avant les scrutins annoncés. Alors qu'il s'est fortement mobilisé pour l'adoption de la nouvelle Constitution, va-t-il en tirer des bénéfices ? C'est toute la question. ■

3 QUESTIONS À



DR ABDOUL SOGODOGO

Vice-Doyen de la FSAP

1 Quelle est votre perception des récents déplacements du Président de la transition ?

Il a eu suffisamment de temps pour observer la scène politique, écouter les besoins et intérêts exprimés par les populations maliennes. On le constate dans son discours pragmatique lors de la présentation des vœux de Nouvel An. On retrouve l'essence de sa doctrine dans ce discours. Depuis lors, il semble déterminé à s'exprimer publiquement. Il a pris le devant de la scène qui était autrefois laissé aux ministres (Choguel Maïga, Abdoulaye Maïga, Abdoulaye Diop, etc.). Ségou et Kayes sont deux régions glorieuses dans la pensée collective.

2 Certains perçoivent ses agissements comme un air de précampagne...

Le jeu politique est rarement loyal. Chaque acteur joue au mieux les cartes qu'il détient. Il est vrai qu'un éventuel candidat soutenu implicitement par la transition pourrait en tirer le produit.

3 Comment percevez-vous une éventuelle candidature du Colonel Assimi Goïta dans le contexte actuel (pression CEDEAO) ?

Il appartiendra aux électeurs de choisir le président de la République lors des élections présidentielles. Les considérations politiques semblent l'emporter toujours, dans un contexte de crise, sur la légalité pure. On retrouve ses enseignements un peu partout en Afrique : Tchad, Togo, Rwanda, Libye, Égypte, etc.

CHRONOGRAMME DE LA TRANSITION : LA CEDEAO REMET LA PRESSION

À 7 mois de la fin prévue de la Transition au Mali, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) n'entend pas baisser la garde pour le respect du chronogramme de 24 mois convenu il y a peu plus d'un an, en juin 2022. Attachée au retour à l'ordre constitutionnel dans le pays, ainsi qu'au Burkina Faso et en Guinée, l'institution sous-régionale pourrait prochainement durcir le ton.



Lors de chacun de leur sommet, les chefs d'Etat de la CEDEAO insistent sur la fin de la transition malienne en février 2024.

Les Chefs d'États de la Cedeao doivent à nouveau se réunir, en principe début août, pour évaluer la situation au Mali, au Burkina Faso et en Guinée, selon une source proche de la communauté sous-régionale. Le 18 juillet dernier, lors du mini-sommet de l'institution entre les Présidents du Nigéria, du Bénin et de la Guinée

Bissau, élargi au Niger, ces derniers, après avoir examiné les processus de transition politique au Mali, au Burkina Faso et en Guinée, avaient décidé de relancer le dialogue au plus haut niveau avec ces trois États membres. Pour ce faire, le Président Béninois Patrice Talon, désigné pour effectuer une visite de consultation dans les trois

« doivent respecter le chronogramme de sortie de crise qu'ils ont élaboré eux-mêmes ». À en croire une source proche des coulisses du sommet de Bissau, son homologue du Niger, Mohamed Bazoum, n'était d'ailleurs déjà pas contre de nouvelles sanctions contre ces trois pays.

« Je pense que la Cedeao peut durcir les sanctions contre le Mali si les élections ne sont pas organisées dans les délais, comme convenu », glisse Jean-François Marie Camara, enseignant-chercheur à la FSAP. Mais il reste optimiste. Selon lui, les autorités de la Transition malienne vont tenir les délais et les relations ne se dégraderont plus entre les deux parties. « Elles ont pu organiser le référendum malgré les défis. Avec leur volonté et leur détermination, je pense que rien n'empêche les autorités maliennes de tenir les autres échéances électorales, même si le délai restant est court », prédit-il. ■

ASSIMI GOÏTA : LES PRÉMICES D'UNE CANDIDATURE ?



Source : Rédaction

SAHEL INFUSION

Bio

BONUS

Bonus est un parfait remontant pour les hommes en cas de fatigue et un bon aphrodisiaque

ECOCERT

HACCP

SAHEL INFUSION

Saveurs du Sahel BONUS Pour homme

100% Naturel

Commande par téléphone TÉL: 00223 66 75 85 70

À L'ADEMA - PASJ, LA VIE SANS PRÉSIDENT

Il n'aura présidé aux destinées de la Ruche que pendant 21 mois. Alors qu'il aurait fêté les deux ans de son élection à la tête du Comité exécutif de l'Adema le 18 octobre prochain, « Big Mari », comme le surnommaient ses proches camarades politiques, s'en est allé définitivement le 23 juillet 2023, laissant derrière lui un parti qui, après plusieurs soubresauts, semblait avoir enfin retrouvé le calme ces derniers mois.

MOHAMED KENOUI

Feu Marimantia Diarra a succombé des suites d'une maladie à l'âge de 75 ans, après un récent séjour à l'étranger pour des raisons de santé. Inhumé le 25 juillet, l'ex-membre du Conseil national de Transition, était, selon l'un de ses proches, un « homme politique de grande valeur, d'une grande courtoisie, d'une sérénité constante et d'une dignité jamais prise en défaut ». Ses compagnons de l'ancien Comité exécutif du parti l'avaient choisi pour remettre l'Adema au-devant de la scène, pour un mandat de 5 ans. Il laisse son parti orphelin de « père » à un peu plus de trois ans du prochain congrès. Confronté pour la toute première fois de son histoire au décès d'un Président en exercice, le parti des Abeilles, le mieux implanté sur l'étendue du territoire national, doit faire face à une première expérience aussi



Le président du parti, Marimantia Diarra (au milieu), est décédé le 23 juillet dernier.

poursuit notre interlocuteur.

Secousses à l'horizon ?

Avant le congrès d'octobre 2021, qui a porté l'ancien ministre du Plan à la tête de l'Adema, le parti a longtemps été secoué par des divisions internes, avec la formation de plusieurs clans. L'actuel 1er Vice-président, Abdoul Kader Konaté dit

s'aligneront-ils aujourd'hui derrière le nouveau leader ? À en croire Mohamed Chérif Coulibaly, Président du Bureau national de la jeunesse du parti, l'Adema n'a pas pour l'heure comme priorité l'organisation d'un congrès avant la fin du mandat de l'actuel Comité exécutif, en 2026. « Le risque zéro n'existe pas. Mais nous ne planchons pas sur l'organisation d'un congrès extraordinaire avant la fin du mandat actuel. Il n'y a pas d'homme providentiel à l'Adema. Chez nous, si le Président n'est pas là, le parti ne s'écroule pas, parce qu'il ne s'identifie pas à une personne. C'est ce qui constitue notre force et en même temps notre faiblesse », avance-t-il.

B.S.H

Avant le congrès d'octobre 2021, qui a porté l'ancien ministre du Plan à la tête de l'Adema, le parti a longtemps été secoué par des divisions internes, avec la formation de plusieurs clans.

douloureuse qu'imprévue. Toutefois, selon une source interne, « il n'y a pas le feu à la maison ». « Dans nos textes, le parti est dirigé par ordre de préséance. Aujourd'hui, le poste de Président étant vacant, c'est le premier Vice-président qui va assurer ces fonctions », explique-t-elle. « Pour un renouvellement, il faut un congrès. À défaut d'un congrès, il faut une conférence nationale, qui se tient entre deux congrès. Mais même la conférence nationale ne peut pas faire un renouvellement, juste un remembrement »,

Empé, qui prend aujourd'hui la tête du parti, avait longtemps été pressenti comme candidat à la présidence de l'Adema avant de se ranger finalement derrière Marimantia Diarra. L'ancien ministre du Commerce va-t-il réussir à rassembler autour de lui pour finir le mandat en cours ? Les anciens soutiens du défunt Président, Adama Noumponnon Diarra ou l'ancien ministre Moustapha Dicko, tous deux candidats eux aussi à la présidence du parti avant de se ranger finalement derrière Marimantia Diarra il y a deux ans,

EN BREF

MINUSMA : LE PLAN DE RETRAIT PRÉSENTÉ À L'ONU LE 15 AOÛT

Le conseil de sécurité de l'ONU examinera le rapport du plan de retrait de la MINUSMA le 15 août prochain. Depuis que les Nations Unies ont mis au mandat de la mission le 30 juin dernier, les rencontres se multiplient entre les autorités de la transition et les responsables onusiens. Le 21 juillet dernier, le comité de pilotage du processus de retrait s'est réuni pour une séance de travail. Plusieurs membres du gouvernement ont pris part à cette rencontre qui portait sur l'élaboration d'un tableau de suivi, le chronogramme détaillé avec des délais précis du désengagement des contingents militaires ou encore la stratégie d'atténuation de l'impact socio-économique de ce retrait. Les bases de la MINUSMA seront rétrocédées à l'armée malienne, dont les responsables se disent déjà prêts à les occuper. Le retrait de la MINUSMA qui doit être effectif d'ici le 31 décembre est jugé massif et complexe. C'est un personnel évalué à plus de 15.000 personnes, militaires, policiers et civils compris qui doivent évacuer le pays. C'est le 16 juin dernier que le Mali a réclamé le retrait sans délai de la MINUSMA. ■

B.S.H

sidentielle de 2024. Mais cette sortie, qualifiée à l'époque de malencontreuse et de contre-productive par le Secrétaire général Yaya Sangaré, n'était pas du goût de certains membres du Bureau exécutif.

Ces derniers estimaient que la candidature de l'Adema à la prochaine élection présidentielle était une recommandation forte du 6ème congrès ordinaire, mais que sa mise en œuvre appartenait au Comité exécutif, où les débats se tiennent. À quelques mois de la date prévue pour le scrutin, le débat risque de refaire rapidement surface. ■



DR. FOUSSEINI DOUMBIA

« Il faut trouver l'adaptabilité de la Charte de la Transition à la nouvelle Constitution »

Le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta a promulgué le 22 juillet 2023 la nouvelle Constitution de la République du Mali, marquant la naissance de la 4ème République. Mais, avec l'entrée en vigueur de cette Constitution, des interrogations font surface et auxquelles répond, dans cet entretien, Dr. Fousseini Doumbia, constitutionnaliste.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOHAMED KENOUI

Avec la promulgation de la Nouvelle Constitution, la Charte de la Transition devient-elle caduque ?

La Charte de transition n'est pas devenue caduque. Tant que les organes de la Transition vont continuer à fonctionner, eu égard à cette période, la Charte va demeurer. Parce que quand vous regardez les organes de la Transition, ils n'ont rien à voir avec la Constitution nouvellement adoptée et leur fonctionnement n'est pas cité dedans.

Qu'en sera-t-il du fonctionnement de ces organes de la Transition ?

La promulgation de la nouvelle Constitution engendre un véritable blocage institutionnel. À partir de cet instant, si on se soumet respectueusement aux textes, il faut dire que le gouvernement ne pourra plus fonctionner normalement. Le CNT non plus, ni le Président de la Transition, parce que leurs prérogatives tirent leur source de la Constitution de 1992. Il faut donc trouver des méthodes d'adaptabilité de la Charte de la Transition à la nouvelle Constitution. Sinon, en l'état actuel, autant dire que le Président de la Transition ne pourra plus exercer les prérogatives du Président de la République telles que définies, la Charte de la Transition ne renvoyant pas à la Constitution du 22 juillet 2023. La Charte dit aussi explicitement que le CNT exerce les prérogatives définies par la Charte de la Transition et la Constitution du 25 février 1992. Autant dire que le CNT ne sera plus en mesure de fonctionner, eu égard aux dispositions de la Constitution de 1992 qui renvoient au Parlement. C'est également valable pour le gouvernement. La Charte de la Transition dit clairement que le gouvernement exerce les prérogatives définies par la Charte et la Constitution de 1992. Avec la promulgation de la nouvelle Constitution, il faut aussi dire que le gouvernement de transition ne peut plus fonctionner selon les dispositions de l'ancienne Constitution qui renvoient au gouvernement.

Que va devenir la disposition de la Charte de la Transition qui rend inéligible le Président de la Transition aux élections présidentielles et législatives ?

Elle va demeurer, parce qu'au-delà de la lettre il y a l'esprit. L'article 9 de la Charte de la Transition est très clair là-dessus. Ce n'est pas pour rien que cette disposition a été mise. C'est une manière d'empêcher toute candidature des gens qui ont participé d'une manière ou d'une autre au coup d'État du 18 août 2020. ■



SONAVIE
POUR TOUTE LA FAMILLE, POUR TOUTE LA VIE.



JIGIDAFA
La solution idéale pour bien préparer votre retraite en toute sérénité

JIGIDAFA est un plan de retraite à cotisations définies à votre mesure et avec une garantie décès optionnelle. Optez pour JIGIDAFA de SONAVIE pour vous offrir l'assurance de bien préparer votre retraite en toute sérénité.

Tél. : +223 20 29 54 00 | Fax : +223 20 29 55 01 | E-mail : sonavie@sonavie.com
Imm. SONAVIE | BPE 2217, ACI 2000 | Bamako - Mali

LES BANQUES SUSPENDENT LEUR GRÈVE À LA DERNIÈRE MINUTE

Le Syndicat national des Banques, assurances, commerce et établissements financiers du Mali (SYNABEF), a décidé de lever son mot d'ordre de grève de 72 heures, reconductibles à 96 heures, du 26 au 28 juillet 2023. Un mouvement suspendu à l'issue d'intenses négociations qui se sont prolongées tard dans la nuit du 25 au 26 juillet.

FATOUMATA MAGUIRAGA

1 2 points de revendication étaient à la base de ce préavis, levé grâce à l'implication de « plusieurs bonnes volontés » saluée par le SYNABEF, qui, tout en invitant ses militants à reprendre le travail, les a félicité pour leur engagement. « Le mot d'ordre est suspendu. À l'issue des rencontres avec les ministres et le Patronat, il y a eu un consensus autour des 12 points de revendication », explique Guindo Ogotembeloum, Secrétaire administratif du SYNABEF. « Il y a eu un dénouement pour les quelques points de blocage qui existaient : l'affaire du dépôt Sanké, l'AMO. En tant que syndicalistes, nous tenons aux engagements. Il y a eu des avancées dans les négociations. »

Quelques points-clés :

- Arrêt du paiement de la part patronale de l'AMO et restitution par l'INPS des paiements indûment perçus
- Mise en place de la Convention collective des industries pharmaceutiques



Le syndicat a finalement annulé sa grève.

Dans l'ensemble nous sommes satisfaits ». Parmi les 12 points de revendication figurent la régularisation des employés intérimaires dans les secteurs du commerce et de la microfinance, l'application des accords signés par les entreprises pétrolières, le respect de la liberté syndicale, la cessation des abus judiciaires

contre les banques et les banquiers, la libération de certains collègues, l'arrêt du versement de la part patronale de l'AMO et le remboursement des paiements indûment effectués par les banques et les assurances. Pour le Secrétaire administratif du syndicat, ces revendications, qui ne sont pas pécuniaires, visent à protéger la liberté syndicale et les droits syndicaux « piétinés par certaines entreprises ». effet, le Mali est plutôt axé sur les importations, explique Souleymane Sylla, cadre de banque, car elles se font grâce à des transferts qui passent par les banques. Plusieurs jours sans ces mouvements, peut signifier pas d'entrées de marchandises et donc moins de recettes douanières. De l'autre côté, l'absence de salaires induit aussi une absence de consommation, ce qui pourrait créer une certaine tension en une période où le pouvoir d'achat est déjà affaibli. En outre, les banques jouent le rôle de financeurs de l'économie. Durant la grève, l'absence de crédits pour financer certains investissements ou la production ou pour effectuer certaines dépenses aurait contribué à ralentir considérablement l'activité des entreprises. ■

Accompagnement des organisations paysannes La Coopération suisse fait le bilan

Le programme « Accompagnement des organisations paysannes et développement du système de marché durable » a pris fin le 30 juin 2023. Après plus de 10 ans, le programme, qui a œuvré dans les régions de Sikasso, Ségou, Mopti, Gao et au niveau national a réuni les acteurs pour partager les résultats et consolider les acquis. Soutenu par la Coopération suisse, le Programme Développement rural et économie

locale a, de 2004 à maintenant, accompagné les organisations paysannes (CNOP, AOPPN, AOPPR Mopti, AOPPR Gao, CRCR et FUA-PAD) et le ministère dans la mise en œuvre de stratégies en matière de développement rural. Une action centrée sur les organisations paysannes, avec le développement des filières agricoles en fonction des zones géographiques, a expliqué le responsable du programme lors de l'atelier de clôture du 25 juillet 2023. L'exécution du programme a notamment permis d'induire des changements sur les plans de l'accès au marché, du service du conseil agricole de proximité, de l'inclusion financière, du développement de nouveaux produits transformés. Au plan du plaidoyer, cela a conduit à une reconnaissance par l'État de la légitimité du leadership des organisations paysannes. Pour consolider les acquis, des réflexions sont en cours dans

EN BREF

COMANAF : OUVERTURE DE LA CAMPAGNE DE NAVIGATION

La Compagnie malienne de navigation fluviale (COMANAF) annonce le démarrage de sa campagne de navigation fluviale 2023-2024. Ce sera ce vendredi 28 juillet 2023 à 10h00 à partir de Mopti pour Kabara (Tombouctou) par le Bateau express appelé « Petit Bateau » Fihroun Ag Alinsar. Ce démarrage intervient un mois après l'adoption du projet de loi portant création de la Compagnie malienne de navigation fluviale (COMANAF) par le Conseil national de Transition (CNT), le 22 juin 2023. Ce projet de loi, initié par le ministre des Transports et des infrastructures et adopté par le Conseil des ministres du 17 mai 2023, visait un changement de statut de la COMANAV en EPIC (Établissement public à caractère industriel et commercial). Un changement qui permettra d'inscrire « sans entraves particulières dans le Budget spécial d'investissements de l'État les projets d'infrastructures et de rechercher les possibilités de financement des activités de l'entité auprès des partenaires techniques et financiers ». Ce changement de cap est aussi l'occasion de mettre fin à la navigabilité saisonnière et de rendre la structure opérationnelle toute l'année. L'adoption du projet de loi est aussi justifiée par les « insuffisances dans l'exécution du Contrat - plan État - COMANAV », notamment dans « l'exécution des travaux de dragage, d'entretien et de balisage du chenal navigable ». ■

F.M

LES CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Depuis des années, des experts alertent sur les conséquences du changement climatique. Des alertes qui font l'actualité avec les températures enregistrées dans le monde. Ces infographies sur le changement climatique sont issues de l'émission Entreprendre qui sera diffusée sur TM1 le mardi 1er août 2023.



afribone

Connexion Internet illimitée
jusqu'à 40 Mbits/s
à votre domicile

20 28 00 00

www.afribone.com

AHMED AG MOHAMED AHMED HAIDARA

« C'est assurément le plombage qui permettra d'imposer la limitation de vitesse »

Le 4 juillet 2023, le ministère des Transports et des infrastructures a organisé une réunion conjointe regroupant plusieurs acteurs de la sécurité routière. La réunion a adopté un ensemble de mesures. Le Directeur général adjoint de l'ANASER, Ahmed Ag Mohamed Ahmed Haidara, revient sur ces mesures et leur objectif.

PROPOS RECUEILLIS PAR FATOUMATA MAGUIRAGA



Quelles sont les spécificités des mesures adoptées lors de la réunion conjointe du 4 juillet 2023 ?

Il y a eu trop d'accidents mortels impliquant certaines compagnies de transport. Suite à ces accidents, notre ministre de tutelle nous a instruit de tenir une réunion d'urgence à laquelle ont pris part les services techniques, les compagnies de transport et certains syndicats de chauffeurs. Il y a eu des débats pour faire le diagnostic des causes de ces accidents et dégager des pistes de solutions, dont l'interdiction de circulation des véhicules de transport public des voyageurs entre 00 heure et 5 heures du matin sur les axes routiers interurbains et internationaux.

Ce qui a suscité cette mesure, c'est le constat que certains accidents sont liés au manque de repos des chauffeurs. La limitation de

la vitesse à 90km/h en rase campagne et à 50km/h en agglomération découlent du fait que la première infraction, dans la majorité des cas, est l'excès de vitesse. D'autres mesures concernent la mise aux normes des ralentisseurs de vitesse, qui répondent à des critères précis, et le contrôle technique, car certains accidents sont liés aux défaillances techniques des véhicules.

Les chauffeurs seront également soumis à l'exigence de visites médicales et l'application des sanctions administratives et peines telles que prévues par les textes en vigueur sera renforcée. Ceux qui exercent la profession de transporteur sont soumis à des règles et toute faute commise doit être sanctionnée. La dernière mesure concerne la sensibilisation et la formation des chauffeurs et des gérants de compagnies, un aspect souvent négligé.

EN BREF

CILSS : PREMIÈRE CONFÉRENCE INTERNATIONALE

La première Conférence internationale sur les marchés et l'intégration régionale au Sahel et en Afrique de l'Ouest du Comité inter-états de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) s'est ouverte ce 26 juillet 2023 à Bamako. Durant deux jours, les participants plancheront sur « Les défis de la construction d'un marché régional résilient des produits agro-pastoraux face aux chocs multidimensionnels ». La conférence abordera les questions relatives au défi climatique, l'extrême violence et la dégradation de la cohésion sociale, les impacts de la Covid-19 et de la guerre russe-ukrainienne. Elle s'inscrit dans le mandat du CILSS de « s'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la lutte contre les effets de la désertification et du changement climatique pour un équilibre écologique et un développement durable au Sahel et en Afrique de l'Ouest ». La conférence vise à identifier les orientations de politiques, de stratégies et d'actions pour renforcer la résilience des marchés ouest-africains et sahariens et contribuer ainsi aux réponses politiques définies face aux défis en Afrique de l'Ouest et au Sahel, notamment le niveau élevé de l'insécurité alimentaire, le défi climatique, l'extrême violence et la dégradation de la cohésion sociale. Les participants discuteront de plusieurs thématiques dont l'intégration régionale et les marchés; les marchés et crises multidimensionnelles et les opportunités et mécanismes de renforcement des marchés des produits agro-sylvopastoraux. ■

FATOUMATA MAGUIRAGA

LA CORÉE DU NORD ET LE SOLDAT AMÉRICAIN

Travis King, soldat de deuxième classe engagé depuis 2021, âgé d'une vingtaine d'années, avait traversé le 18 juillet « volontairement et sans autorisation » la frontière entre la Corée du Sud et la Corée du Nord, techniquement encore en état de guerre, à l'occasion d'une visite dans la zone démilitarisée (DMZ) qui sépare les deux pays.

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA



Le soldat américain, Travis King.

Depuis le déclenchement de l'affaire, la Corée du Nord s'est refusée à tout commentaire, mais de nombreuses sources affirment que le soldat y est bien détenu. L'ONU a annoncé ce lundi 24 juillet avoir entamé des discussions avec l'armée nord-coréenne sur le sort du militaire américain. « Notre première préoccupation est le bien-être du soldat King » a déclaré le Général Andrew Harrison, qui dirige le commandement des Nations Unies lors d'un point

de presse soulignant que l'incident faisait toujours l'objet d'une « enquête ». Selon l'AFP, le jeune soldat a été emprisonné deux mois après une bagarre alcoolisée en discothèque et une altercation avec la police locale à Séoul. Tout juste libéré de prison, le 10 juillet, il avait été escorté à l'aéroport pour rentrer aux États-Unis en vue d'une audience disciplinaire. Des zones d'ombre persistent encore dans cette affaire, le Général choisissant de ne pas en dire plus. ■

Russie - Afrique Un sommet pour renforcer le partenariat

Vladimir Poutine accueille à partir du jeudi 27 juillet plusieurs dirigeants africains à Saint-Pétersbourg pour un sommet Russie - Afrique. Ce sera la 2ème édition, après celle de 2019 à Sotchi. Sous le slogan « Pour la paix, la sécurité et le développement », les thèmes qui seront abordés, d'après le Kremlin, porteront sur l'industrie nucléaire, les technologies spatiales, la création de nouvelles routes logistiques, la souveraineté alimentaire et la stabilité du marché des engrangements. La présidence sud-africaine a dévoilé que les déclarations finales du sommet devraient porter sur le renforcement de la coopération dans la lutte contre le terrorisme, la prévention d'une course aux armements

dans l'espace et la sécurité de l'information. Quelques jours auparavant, Moscou a de nouveau dénoncé la pression de l'Occident sur les pays africains. « Nous savons bien que presque tous les États africains ont subi une pression sans précédent de la part des États-Unis et de la part des ambassades françaises, qui ne dormaient pas et ne dorment pas jusqu'à présent », a déclaré le 25 juillet le Porte-parole de la présidence russe, Dmitri Peskov. Ce sommet est aussi l'occasion pour la Russie de montrer qu'elle n'est pas totalement isolée et qu'elle bénéficie toujours de l'attention de nombreux pays africains. ■

B.S.H

Des négociations tendues Ces négociations se « déroulent » toutefois dans un climat tendu. L'armée sud-coréenne dit avoir « détecté deux missiles balistiques tirés par la Corée du Nord depuis des zones proches de Pyongyang vers la mer de l'Est le 24 et le 25 juillet ». La Maison Blanche a condamné ces nouveaux « tirs de missiles balistiques ». Les essais « constituent une menace pour les voisins de la Corée du Nord et la communauté internationale », a déclaré Karine Jean-Pierre, porte-parole de la Maison Blanche. Les relations entre les deux Corées sont au plus bas. Le dirigeant nord-coréen aurait même appelé à une accélération de la course aux armements, y compris les armes nucléaires tactiques. En réponse, Séoul et Washington ont mené des exercices militaires conjoints. En outre, une délégation russe conduite par le ministre de la Défense Sergueï Choigou est arrivée en Corée du Nord le 25 juillet pour participer aux festivités consacrées au 70ème anniversaire de la Guerre de Corée. « Cette visite contribuera à renforcer les liens russo - nord-coréens et constituera une étape importante dans le développement de la coopération entre les deux pays », assure le ministère russe de la Défense. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

ÉTATS-UNIS : L'ADMINISTRATION BIDEN PORTE PLAINTE CONTRE LE TEXAS

Le bras de fer se poursuit entre Washington et le Texas. Greg Abbott, le Gouverneur républicain de cet État du sud des États-Unis, a refusé le 24 juillet de retirer une barrière flottante installée sur le Rio Grande pour empêcher les traversées de migrants en provenance du Mexique. En retour, le département de la Justice a porté plainte contre le Texas et demandé à la justice d'ordonner le retrait des bouées. Le ministère avait averti la semaine dernière les services de M. Abbott que ces grandes bouées orange déployées près d'Eagle Pass obstruaient le passage sur le fleuve. Il avait aussi relevé qu'elles ne disposaient pas d'autorisations fédérales. Dans une lettre adressée au Président Joe Biden, le Gouverneur Abbott a répondu lundi qu'il avait le pouvoir de protéger les intérêts « souverains » du Texas. Ces bouées ont été installées sur le Rio Grande ce mois-ci, tout comme du fil barbelé sur la rive. Selon plusieurs médias américains, des migrants se sont retrouvés pris dans cette clôture et ont dû être secourus. ■

BASKETBALL FÉMININ : UNE MACHINE À RÉUSSITE

Avec le sacre à l'Afrobasket U16 filles le 22 juillet dernier, le basketball féminin conforte son record de sport collectif le plus titré au Mali. Comment en est-il arrivé là ? Retour sur une épopée couronnée de succès.

ALY ASMANE ASCOFARÉ

Incarnation de l'effort et de la réussite, les joueuses des sélections féminines de basket du Mali sont devenues des icônes nationales. Elles s'appellent Salimataou Maïga (dont le Palais des Sports porte le nom), Hamchetou Maïga, Sika Koné, Maïmouna Haïdara... Ces basketteuses, avec beaucoup d'autres, ont permis et permettent encore au pays de briller sur la scène sportive africaine depuis des années. Le véritable déclic a eu lieu sans doute en 2007. Cette année-là les Aigles Dames seniors ont remporté pour la première fois le Championnat d'Afrique senior de basketball en battant le Sénégal à domicile (63-56). Cela a créé une grande ferveur populaire autour de la discipline. C'est également à partir de cette victoire que l'État a montré un intérêt de plus en plus accru envers ce sport. Le Président de la Fédération Malienne de Basketball (FMBB) d'alors, Hamane Niang, actuel Président de la Fédération internationale de basketball (FIBA), a été nommé ministre des Sports trois jours après ce sacre. Les douze joueuses ont bénéficié chacune d'une villa dans le quartier de Sébeninkoro, ainsi que leur entraîneur malien, Cheick Oumar Sissoko dit Yankee. En outre, l'équipe a reçu des dons des partenaires de la fédération évalués à plus de 50 millions de francs CFA. Une grande reconnaissance pour ces basketteuses, en comparaison avec la génération de 1976 qui avait remporté le premier trophée de l'histoire de l'équipe nationale. À l'époque, elles ne percevaient que 5000 francs maliens comme prime. C'était à Bamako, et déjà face au Sénégal, lors d'une compétition sous-régionale (Zone 2 CSSA) qui regroupait le Mali, le Sénégal, la Mauritanie, le Cap-Vert, la Guinée Bissau, la Gambie et la Sierra Leone. À cette période, au plan continental le Mali était une équipe forte, mais jamais dominante. Et les bons résultats au gré des compétitions ne se soldaient jamais par une victoire ultime. Notamment lors des tournois organisés par l'Association des fédérations africaines de basketball (AFABA) et le Championnat d'Afrique des Nations. En quatre participations entre 1975 et 1984, le pays a fini deux fois 4ème et 3ème. Mais, au plan individuel, des Aigles Dames ont été trois fois meilleures marqueuses des compétitions : Penda N'diaye dite Pinpin (1975) et Lafia Diarra (1981 et 1984). « Ces tournois et l'implication de l'État ont vraiment permis de donner une bonne image de la discipline auprès du public. Puisqu'à cette période, les familles, ont su



Pour la 8ème fois consécutive, les filles du Mali soulèvent l'Afrobasket U16.

que les filles pouvaient vivre de ce sport et qu'il les empêchait de traîner dans les rues», relate Alpha Bagayoko dit Jackson, ancien instructeur FIBA et grand connaisseur du basketball malien, qu'il côtoie, sous diverses casquettes, depuis plus de 60 ans. Malgré ces progrès, l'équipe féminine n'est pas à l'abri des soucis. À sa création, en 1961, les ennuis étaient principalement d'ordre social. « C'était compliqué au début. Les familles n'aimaient pas que les filles aillent faire du sport en culottes courtes. À l'époque, elles couvraient à peine les cuisses. Certaines ont également arrêté pour cause de mariage précoce alors qu'elles étaient dans une excellente forme sportive », se remémore Alpha Bagayoko.

Résilience Le plan financier et celui de l'équipement posaient également problème. « Il y a eu des moments où l'on partageait les tenues sportives avec les garçons. On était obligées de retrousser les manches pour pouvoir porter leurs survêtements », se rappelle une ancienne joueuse. En dépit de circonstances défavorables, le basket féminin continue à glaner des trophées. « Les filles ont toujours su se relever et avancer. Parce que, contrairement aux garçons, qui, souvent, après avoir échoué au football viennent au basketball, les filles y viennent par amour dès leur bas âge. Et quand on aime quelque chose on résiste plus facilement aux difficultés », analyse Kodji Siby, journaliste sportif et Chef de la section Sports à la télévision nationale du Mali (ORTM). C'est cette résilience qui fait la force de l'équipe de Dames constatent les obser-

vateurs avisés. Mais aussi des dirigeants compétents, à l'image de Hamane Niang, qui fut l'un des acteurs majeurs de l'évolution du basket au Mali. Élu à la tête de la FMBB fin 1999, le natif de Kayes, ancien joueur amateur de basket, a eu une idée de génie : « démocratiser le basket-ball », qui était principalement centré à Bamako. Pour cela, son équipe a initié des Conférences zonales. Lancées à l'aube du 21ème siècle, elles avaient pour but initial de contribuer à la détection et à la formation des jeunes talents. C'est ainsi qu'ont été mises en place les Conférences des rails, mines, coton, riz, dunes, Delta, Bani... Durant trois jours, des localités régionales se trouvant dans ces zones s'affrontaient au cours de tournois de basket. « On s'est dit pourquoi ne pas développer le basketball dans ces zones pour vulgariser la discipline. Pour cela, on a insisté pour que ce soit seulement les Juniors et Cadets qui y participent, sinon Bamako allait tout rafler. C'était des matchs avec beaucoup de suspens qui ont permis de détecter plusieurs bons joueurs dans les régions », atteste Cheick Oumar Sissoko dit Yankee, ancien basketteur et entraîneur de l'équipe nationale féminine du Mali. Cette stratégie, en plus de la qualité de la formation dans les clubs et autres centres spécialisés, fait actuellement du Mali, « l'un des meilleurs pays d'Afrique en matière de formation en basket chez les jeunes, notamment chez les filles », affirme Massiré Tounkara, journaliste spécialisé du basketball et développeur du site basketmali.com

Bonne lancée Ainsi, grâce à ces initiatives, le basket féminin malien continue d'engranger de bons résultats. En 2000, à Bamako, les U18 remportent contre la Côte d'Ivoire leur deuxième coupe continentale après celle de 1996 à Maputo. Par la suite, les compétitions s'accumulent, ainsi que les challenges pour les Dames. Face aux mêmes Ivoiriennes, elles raflent de nouveau la médaille d'or au Bénin en 2006, lors de l'Afrobasket U18, puis en 2008 contre la Tunisie, chez elle à Radès.

C'est aussi dans ce processus que les Seniors Dames réaliseront l'exploit, non encore répliqué depuis 2007, de gagner le Championnat d'Afrique contre le Sénégal. Sur cette bonne lancée, les U18 ont rajouté quatre médailles d'or à leur palmarès (2014, 2016, 2018, 2022). Ce qui, en 2021, a fait du Mali la première nation africaine à atteindre la demi-finale d'une Coupe du monde féminine U19. Dans une autre catégorie, celle des U16, les joueuses maliennes jouent « les dictatrices », ayant glané le trophée de l'Afrobasket U16 huit fois sur huit depuis la création de la compétition, en 2009. ■

SÉBASTIEN PHILIPPE, UN HISTORIEN DU MALI

L'architecte-auteur franco-malien Sébastien Philippe travaille sur des projets de livres sur l'histoire du Mali, qui le passionne tant.

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA

Le 19 juillet 2023, Sébastien Philippe a reçu des mains du Chargé d'affaires permanent de l'ambassade de France au Mali les insignes de Chevalier des Arts et Lettres. Une distinction qui vient s'ajouter à celles de Chevalier de l'Ordre national du Mali et de Chevalier de l'Ordre national du mérite français. Ces distinctions récompensent le travail, notamment dans le domaine de la culture, de ce Franco-malien installé ici depuis plus de deux décennies. Architecte et auteur, Sébastien Philippe est un homme occupé par les nombreux projets qu'il mène de front. Il travaille actuellement à la réédition de son livre « Une histoire de Bamako », en rupture de stock. Sorti en 2009, ce livre de 262 pages retrace l'histoire de la ville au travers de documents d'archives, de traditions orales et d'images inédites. « Des éléments vont changer », confie l'auteur, qui précise qu'il va ajouter un chapitre traitant de la période de 2009 à nos jours. « Ce qui me passionne dans cette histoire est qu'il y a encore beaucoup de choses à chercher et à trouver, des archives inexploitées. L'histoire de Bama-



ko est issue de mes recherches dans les archives pour comprendre comment la ville s'est créée, comment elle a évolué,

INFO PEOPLE

BRYAN CRANSTON
MONTE AU CRÉ-
NEAU POUR
LA GRÈVE DES
ACTEURS



Plusieurs vedettes américaines du cinéma et de la télévision, comme la star de « Breaking Bad » Bryan Cranston ont pris le micro mardi 25 juillet pour défendre les acteurs de Hollywood en grève, lors d'un rassemblement sur l'emblématique place Times Square de New York. « Nous n'accepterons pas que nos emplois soient supprimés et confiés à des robots », a lancé Bryan Cranston en évoquant ses craintes face à l'intelligence artificielle devant une foule dense de grévistes et de partisans réunis sur cette place au cœur du quartier des théâtres de Broadway. Les acteurs ont rejoint depuis le 14 juillet les scénaristes déjà en grève, après l'échec des négociations avec les studios sur leurs salaires et des garanties face à l'intelligence artificielle.

KEVIN SPACEY
RECONNU NON
COUPABLE
D'AGGRESSIONS
SEXUELLES



Le verdict est tombé. Les jurés de la cour londonienne qui jugeait Kevin Spacey pour plusieurs agressions sexuelles l'ont déclaré non coupable des neuf charges retenues contre lui, ce mercredi 26 juillet 2023. Quatre hommes l'accusaient d'agressions sexuelles entre 2001 et 2013, notamment à partir de 2004 lorsqu'il était directeur du théâtre londonien Old Vic. L'accusation la plus grave contre l'acteur, deux fois oscarisé pour ses rôles dans American Beauty et Usual Suspects, était celle d'un homme qui l'accuse de l'avoir « drogué » et d'avoir eu une activité sexuelle avec lui alors qu'il était endormi.

Donnez votre avis
sur Journal du Mali

comment les quartiers se sont formés. Il y a encore des sujet de recherche ».

Un siècle d'architecture Parallèlement à la réédition de l'histoire de Bamako, Sébastien Philippe écrit un nouveau livre qui alliera son métier et sa passion pour l'écriture. Il portera sur l'architecture malienne issue de la période coloniale dite néo-soudanaise. « Ce sera un livre épais qui va s'intéresser à l'architecture militaire et civile dans toutes les régions du Mali. Un siècle d'architecture, depuis la construction du fort de Médine, en 1855, jusqu'à l'indépendance du pays, en 1960 », dévoile l'auteur. Pour lui, ce sera aussi un devoir de mémoire. « C'est utile d'écrire, puisque cette architecture disparaît. Des bâtiments sont vendus, détruits. Au nord du pays, où l'architecture était de terre, elle a tendance à disparaître avec le temps ». Tirer les « enseignements » de cette période, notamment de la « gestion et du traitement des matériaux utilisés », motivent l'écriture de l'ouvrage. Si les projets ne manquent pas, la diffusion et la démocratisation des livres dans les écoles se posent. Ce qui permettrait aux Maliens, dont trop peu sont imprégnés de l'histoire de leur pays, d'avoir une précieuse documentation à portée de pages. ■

Journal du Mali
l'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélie DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Boubacar Sidiki HAÏDARA

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Idelette BISSUU - Boubacar Sidiki HAÏDARA - Mohamed KENOUI - Fatoumata MAGUIRAGA - Aly Asmane ASCOFARÉ

Photographie : Emmanuel B. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenya, près M'ÈVA Palace - Bamako
Tél : + 223 44 90 26 40
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com

L'EAU C'EST LA VIE
LA VIE C'EST



SPONSOR OFFICIEL DE VOTRE SANTÉ

